

CONVENTION DE DROITS D'UTILISATION DU LOGICIEL FME®

IMPORTANT – LIRE ATTENTIVEMENT : La présente Convention de droits d'utilisation du logiciel FME (la **Convention**) est un accord juridique entre vous (que vous soyez une personne physique ou une entité juridique unique) et la société Safe Software Inc. (**Safe Software**) pour le Logiciel et le Matériel connexe définis ci-dessous. Toute condition supplémentaire indiquée à l'annexe I, le cas échéant, fait partie de la présente Convention.

En installant, téléchargeant, copiant, accédant à ou en utilisant le Logiciel et le Matériel connexe, vous acceptez de vous soumettre aux conditions ci-dessous. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS L'ENSEMBLE DE CES CONDITIONS, VOUS DEVEZ VOUS ABSTENIR DE TÉLÉCHARGER, D'INSTALLER OU D'UTILISER LE LOGICIEL ET LE MATÉRIEL CONNEXE.

La présente Convention constitue une licence consentie par Safe Software et non une vente de biens. La présente Convention vous confère certains droits limités d'utilisation du Logiciel propriétaire de Safe Software et du Matériel connexe. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés dans le cadre de la présente Convention sont réservés à Safe Software.

1. Définitions. Les mots qui suivent ont la signification suivante :

- (a) « **Accès simultanés** » désigne le nombre maximum de machines, virtuelles ou non, pouvant utiliser le Logiciel au même moment.
- (b) « **Moteurs** » désigne les cœurs de traitement propriétaires liés à une licence du Logiciel.
- (c) « **Environnement** » désigne l'association du Logiciel avec du matériel, des applications de tiers et d'autres éléments informatiques en vue de l'une des finalités suivantes : reprise après catastrophe (ce qui peut inclure le basculement), déplacement de données (ce qui peut inclure les essais, la mise en marche, l'assurance qualité ou toute autre utilisation hors production), et production.
- (d) « **Logiciel** » désigne la copie réelle de tout ou partie des produits logiciels FME propriétaires de Safe Software, y compris FME Form, FME Flow, FME Engines et les trousseaux de développement logiciel connexes (Software Development Kit, « **SDK** »), dans tout format et comprend les sauvegardes, les correctifs, les ensembles de modifications provisoires, les mises à jour, les extensions ou les fusions de copies autorisées.
- (e) « **Matériel connexe** » désigne l'ensemble des renseignements sur l'utilisateur, la référence, l'exploitation, la formation ou les renseignements connexes fournis par Safe Software sous format papier ou électronique, y compris les documents nouveaux, révisés et corrigés.

2. Utilisations autorisées

- (a) Conformément aux conditions de la présente Convention et de tout document relatif à une commande, Safe Software vous accorde par la présente une licence limitée, non exclusive et non transférable en vue d'installer et d'utiliser le Logiciel et le Matériel connexe comme indiqué ci-dessous :
 - (i) Si vous achetez une licence permanente, vous êtes autorisé à installer et à utiliser une copie du Logiciel sur une seule machine physique ou virtuelle désignée, de telle sorte que le Logiciel ne soit accessible qu'à un seul utilisateur à la fois.
 - (ii) Si vous achetez une licence flottante autorisant un nombre spécifique d'Accès simultanés, vous pouvez installer le Logiciel sur plusieurs machines, à condition que le nombre d'utilisateurs utilisant le Logiciel à un moment donné ne soit pas supérieur au nombre d'Accès simultanés autorisés.
 - (iii) Si vous acquérez une licence de serveur, vous pouvez installer le Logiciel sans restriction quant au nombre d'utilisateurs. Une licence de serveur peut être associée à des Moteurs standard, à des Moteurs selon l'utilisation de l'unité centrale (UC), ou les deux. Vous ne pouvez pas utiliser plus de Moteurs standard que le nombre autorisé pour votre licence de serveur. Vous pouvez utiliser un nombre illimité de Moteurs selon l'utilisation de l'UC pour le nombre d'heures de traitement de l'UC associé à votre licence de serveur.
- (b) Une licence de Logiciel ne peut être utilisée que dans un seul Environnement. Par exemple, vous devez acquérir trois licences distinctes pour implanter un Environnement de reprise après catastrophe, un Environnement de déplacement de données et un Environnement de production. Les licences pour différents Environnements ne peuvent pas être regroupées dans un seul fichier de licence.

- (c) Vous êtes autorisé à fournir l'accès et la possibilité d'utiliser le Logiciel à toute société affiliée, tout consultant ou tout entrepreneur, dans votre seul intérêt. Vous pouvez effectuer des copies supplémentaires du Logiciel et du Matériel connexe (mais pas de la licence) uniquement dans la mesure raisonnablement nécessaire pour les fins d'une protection de sauvegarde interne. Toute autre utilisation doit être approuvée par écrit par Safe Software.
- (d) Le Logiciel FME Flow peut être utilisé dans le cadre d'une application ou d'un service Web infonuagique proposé au public, dans les conditions suivantes :
 - (i) vous devez apporter une fonctionnalité ou une valeur ajoutée à votre application ou service Web infonuagique, et la fonctionnalité de FME Flow ne peut pas être proposée à des tiers dans une configuration autonome;
 - (ii) les tiers ne doivent pas pouvoir accéder aux fonctions d'administrateur de FME Flow;
 - (iii) les utilisateurs finaux ne doivent pas pouvoir télécharger ou utiliser leurs propres espaces de travail FME avec votre application ou service Web infonuagique.
- (e) Lorsqu'il est utilisé dans le cadre d'une application ou d'un service Web infonuagique, FME Flow peut être utilisé pour traiter vos propres données ou des données de tiers au profit de tiers.

3. Utilisations non autorisées

- (a) Vous n'êtes pas autorisé à :
 - (i) agir en tant que société de services ou fournisseur de services d'application permettant à des tiers d'accéder directement au Logiciel;
 - (ii) vendre, louer, héberger, concéder en sous-licence, prêter, exploiter en temps partagé, transférer ou fournir à des tiers non autorisés un accès direct au Logiciel;
 - (iii) faire de l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler, altérer, modifier ou créer des œuvres dérivées du Logiciel et du Matériel connexe, sauf dans les limites autorisées aux termes de la présente Convention ou de la loi;
 - (iv) utiliser le logiciel à des fins illégitimes, illégales ou illicites.
- (b) Sauf mention expresse dans la présente Convention, vous n'êtes pas autorisé à utiliser le Logiciel pour fournir des services de conseil rémunérés à des tiers lorsque la finalité première de ces services de conseil consiste à assurer la gestion, la traduction ou la transformation de données, à moins que le tiers ne possède également une licence du Logiciel.
- (c) Sauf dans le cadre d'une application ou d'un service Web infonuagique qui utilise FME Flow, vous ne pouvez pas utiliser le Logiciel pour traiter des données de tiers uniquement pour l'utilisation et le bénéfice de tiers. Vous ne pouvez pas utiliser FME Form pour fournir un système de traduction de données autonome ou un service à des tiers. Si vous souhaitez acheter des droits autres que ceux accordés par la présente Convention, veuillez contacter Safe Software à l'adresse sales@safe.com.

4. Composants tiers. Le Logiciel peut inclure des composants logiciels sous licence de tiers (les **Composants tiers**). Les avis de droits d'auteur et les licences des Composants tiers sont disponibles dans le fichier Avis juridiques situé dans la rubrique « À propos » du logiciel ou peuvent être demandés à l'adresse legal@safe.com. Toutes les conditions relatives à la licence des Composants tiers sont liées à la présente Convention et constituent ensemble une déclaration complète de vos droits et restrictions en ce qui concerne le Logiciel. En cas de conflit entre les conditions de licence des Composants tiers et la présente Convention, les conditions de licence des Composants tiers prévaudront.

5. Données d'échantillon, justificatifs d'identité et clés de chiffrement.

- (a) Vous pouvez utiliser les échantillons de données fournis avec le Logiciel pour tester, évaluer et démontrer les fonctionnalités du Logiciel, et à aucune autre fin.
- (b) Le Logiciel peut contenir des clés d'autorisation ou des justificatifs d'identité préinstallés (les « **Justificatifs d'identité** ») pour permettre la connectivité avec divers services Web. Vous pouvez utiliser ces Justificatifs d'identité uniquement dans le cadre du Logiciel. Safe Software décline toute responsabilité quant à l'utilisation des Justificatifs d'identité et vous reconnaissez que les Justificatifs

d'identité sont fournis par des concédants de licence tiers, ne sont pas sous le contrôle de Safe Software, et peuvent être désactivés à tout moment sans préavis. Si vous utilisez le Logiciel à des fins de production, vous devez vous procurer votre propre compte et vos propres Justificatifs d'identité pour les services Web que vous prévoyez d'utiliser. Les instructions pour obtenir vos propres Justificatifs d'identité seront incluses dans le Matériel connexe.

- (c) Safe Software ne peut pas accéder aux données que vous traitez à l'aide du Logiciel. Vous êtes seul responsable de l'utilisation, du stockage et de la protection de toutes les clés de chiffrement utilisées pour chiffrer les données statiques traitées avec le Logiciel. Safe Software ne peut pas accéder ou récupérer des clés de chiffrement perdues.

6. Confidentialité. Safe Software traitera les données personnelles conformément aux termes de sa politique de confidentialité située à www.safe.com/privacy. Le Logiciel peut collecter des statistiques d'utilisation anonymes ou pseudonymisées lors de l'activation du Logiciel. Safe Software utilise ces statistiques pour identifier des tendances et des modèles afin d'améliorer le Logiciel. Dans FME Form, vous pouvez désactiver le suivi des statistiques d'utilisation en allant dans l'onglet Outils -> Options FME -> onglet Ensemble d'utilitaires.

7. Échange de licence. Toutes les mises à niveau et licences de remplacement vous sont fournies dans le cadre d'un échange de licence. Vous acceptez de désinstaller l'ancienne licence du Logiciel lors de l'installation d'une nouvelle licence du Logiciel lorsque vous mettez le Logiciel à niveau d'un type de licence à un autre (par exemple, d'une licence permanente à une licence flottante) ou transférez le Logiciel sur une nouvelle machine. Vous mettez fin volontairement à vos droits d'utilisation de l'ancienne licence du Logiciel, sauf dans la mesure où l'ancienne licence est requise pour effectuer la transition vers la nouvelle licence du Logiciel.

8. Propriété et droit d'auteur. Safe Software et ses concédants de licence de composants tiers conservent le droit de propriété exclusif sur toute copie du Logiciel et du Matériel connexe sous licence dans le cadre de la présente Convention. Le Logiciel et le Matériel connexe sont protégés par les lois sur le droit d'auteur et par les traités internationaux et conventions internationales applicables. La structure, l'organisation et le code sont des secrets commerciaux de valeur de Safe Software et de ses concédants de licence. Vous acceptez que :

- (a) vous ne devez en aucun cas supprimer, masquer ou dégrader un logo, un avis, une marque ou une légende de droits d'auteur du Logiciel ou de tout Matériel connexe;
- (b) vous ne disposez d'aucun droit d'utilisation des noms commerciaux, marques, marques de service, logos, noms de domaine ou autres caractéristiques de la marque de Safe Software;
- (c) vous n'exporterez pas le Logiciel et le Matériel connexe dans un pays qui ne possède pas de lois sur les droits d'auteur protégeant les droits de propriété de Safe Software;
- (d) vous déploierez des efforts raisonnables pour protéger le Logiciel et le Matériel connexe contre toute utilisation, reproduction, distribution ou publication non autorisées.

9. Applications de tiers pour le Logiciel

- (a) Si vous utilisez le Logiciel en conjonction avec des logiciels, interfaces, interfaces de programmation d'applications (« API »), plugins, produits ou autres services développés, exploités ou fournis par une partie autre que Safe Software (collectivement désignés « Applications tierces »), vous reconnaissez que vous êtes seul responsable de l'acquisition des licences et des droits d'utilisation des Applications tierces. Vous êtes seul responsable de votre utilisation des Applications tierces et de toute perte de données ou autres pertes ou dommages que vous pourriez subir du fait de l'utilisation de telles Applications tierces. Safe Software ne garantit ni ne prend en charge aucune Application tierce ni ne contrôle les pratiques de confidentialité de toute Application tierce, qu'elle soit recommandée ou non par Safe Software. Nonobstant tout autre terme de la Convention, Safe Software n'aura aucune responsabilité, obligation d'indemnisation pour toute réclamation, perte ou dommage résultant de votre utilisation de toute Application tierce. Safe Software ne garantit pas la compatibilité avec les Applications tierces et ne sera pas responsable des changements ou des nouveaux développements dans les Applications tierces qui pourraient interrompre votre utilisation du Logiciel.
- (b) Vous vous assurerez que les conditions des licences des Applications tierces:
 - (i) ne créent pas ou ne prétendent pas créer d'obligations pour Safe Software ou ses concédants de licence de composants tiers en ce qui concerne le Logiciel;

- (ii) n'accordent pas ou ne prétendent pas accorder de droits sur la propriété intellectuelle de Safe Software ou de ses concédants de licence de composants tiers;
- (iii) n'accordent pas ou ne prétendent pas accorder d'immunités aux termes de la présente Convention.

10. Retour d'information. Si vous ou vos employés, sous-traitants ou agents fournissez des commentaires, suggestions, améliorations ou autres contributions concernant le Logiciel ou les Matériel connexe (collectivement, les « Retours d'Information ») à Safe Software, vous accordez à Safe Software une licence non exclusive, perpétuelle, irrévocable, libre de redevance et mondiale pour utiliser, copier, modifier, distribuer et créer des œuvres dérivées à partir des Retours d'Information à toute fin, y compris l'amélioration et la commercialisation du Logiciel et des Matériel connexe. Vous reconnaissez et acceptez que vous ne recevrez aucune compensation ni reconnaissance pour tout Retour d'Information fourni, et que Safe Software n'est pas obligé d'utiliser ou de prendre en compte tout Retour d'Information. Vous déclarez et garantissez en outre que vous disposez des droits nécessaires pour fournir ces Retours d'Information et que leur transmission ne viole aucune obligation que vous avez envers des tiers.

11. Contrôle des exportations. Vous reconnaissez et comprenez que le Logiciel peut être soumis à des lois sur les contrôles et sanctions à l'exportation (les « Contrôles à l'exportation ») au Canada, aux États-Unis ou dans d'autres juridictions. Vous n'accédez pas au Logiciel ni ne l'utiliserez d'une manière qui pourrait amener l'une des parties à violer les contrôles à l'exportation, y compris l'accès ou l'utilisation du Logiciel dans des pays ou régions sous embargo, ni n'utiliserez le Logiciel pour toute utilisation finale interdite nécessitant des licences spéciales ou permis (c'est-à-dire toute prolifération d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques).

12. Cession. Vous ne pouvez céder aucun de vos droits au titre de la présente Convention sans le consentement écrit préalable de Safe Software, lequel ne saurait être refusé déraisonnablement. Toute cession présumée effectuée sans ce consentement sera nulle et non avenue.

13. Durée

- (a) Tout Logiciel acquis dans le cadre d'un plan d'abonnement expirera à la fin de la durée de l'abonnement.
- (b) Tout Logiciel acquis sur la base d'une licence individuelle pour un Environnement de production sera concédé sous licence de manière perpétuelle, sauf indication contraire dans la Convention, dans un accord écrit séparé signé par les deux parties, ou comme spécifié autrement dans les documents de commande pour ce Logiciel.
- (c) Les plans selon l'utilisation de l'UC pour les Moteurs expireront lorsque vous aurez utilisé toutes les heures de traitement de l'UC autorisées dans les documents de commande ou, si les heures de traitement de l'UC n'ont pas été utilisées pendant plus d'un an, Safe Software peut forcer l'expiration de toutes les heures restantes après vous avoir donné un préavis de trente (30) jours. Vous reconnaissez que dans le cadre d'un plan selon l'utilisation de l'UC, le Logiciel contrôlera le nombre d'heures de traitement de l'UC utilisées et que les Moteurs seront désactivés lorsque toutes les heures de traitement de l'UC commandées auront été consommées.
- (d) Tous les services d'assistance et de maintenance correspondants des licences d'une durée indéterminée peuvent être commandés par tranches annuelles et peuvent nécessiter des paiements supplémentaires.

14. Résiliation

- (a) La présente Convention est valable pour la durée de la licence du Logiciel acquise, sauf résiliation anticipée comme indiqué ci-dessous.
- (b) La présente Convention et le droit correspondant d'utilisation du Logiciel peuvent être résiliés immédiatement si l'une ou l'autre des parties enfreint la présente Convention et ne remédie pas à l'infraction dans les trente (30) jours suivant la remise d'un avis écrit.
- (c) Safe Software n'émettra aucun remboursement en cas de résiliation anticipée, sauf si la résiliation est due à une violation de Safe Software comme indiqué dans la sous-section (b).

- (d) Lors de la résiliation ou de l'expiration, vous devez désinstaller le Logiciel, le Matériel connexe et toutes les copies complètes ou partielles, les modifications et les parties fusionnées sous quelque forme que ce soit.
- (e) Les parties conviennent que toutes les dispositions qui protègent les droits de Safe Software resteront en vigueur à la résiliation ou à l'expiration.

15. Garantie limitée. Safe Software garantit être habilitée à accorder les droits de licence décrits dans la présente Convention. DANS LA MESURE MAXIMALE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE, SAFE SOFTWARE N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE, L'UTILISATION DE COMPÉTENCES ET DE SOINS RAISONNABLES OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT », AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET ERREURS. SANS LIMITER LA GÉNÉRALITÉ DE CE QUI PRÉCÈDE, SAFE SOFTWARE N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES CAUSÉS À TOUT SYSTÈME SUR LEQUEL CE LOGICIEL EST INSTALLÉ, DE CORRUPTION DE TOUTE DONNÉE TRADUITE PAR LE LOGICIEL, OU DE PERTES SURVENANT DANS LE CAS OÙ DES TIERS SERAIENT EN MESURE, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, D'UTILISER LE LOGICIEL OU VOS DONNÉES OU SERVICES OU D'Y ACCÉDER À TITRE GRATUIT. Votre seul recours et la responsabilité totale de Safe Software pour violation de garantie sera de rembourser les frais que vous avez payés à Safe Software au cours des 12 derniers mois.

16. Avertissements Spéciaux.

- (a) Avertissement concernant l'intelligence artificielle (IA). Comme décrit dans les Matériels Connexes, le Logiciel peut intégrer des fonctionnalités propulsées par l'IA de tiers ou de Safe Software. Vous pouvez utiliser ces fonctionnalités d'IA à votre choix, et ces fonctionnalités sont fournies « TELLES QUELLES » et sans garantie d'aucune sorte. Safe Software décline toute responsabilité ou obligation d'indemnisation relative aux réclamations découlant de votre utilisation des fonctionnalités propulsées par l'IA.
- (b) Sources de données. Vous êtes seul responsable de l'intégrité, de la sécurité, de la confidentialité et de la disponibilité de toutes les données, images, fichiers, ressources ou autres entrées (collectivement, « Sources de Données ») auxquelles vous accédez ou que vous traitez en utilisant le Logiciel. Safe Software décline toute responsabilité ou obligation d'indemnisation relative aux réclamations découlant de votre utilisation de Sources de Données corrompues, vulnérables, non sécurisées ou autrement peu fiables.

17. Indemnisation en cas de contrefaçon. Le présent article expose l'ensemble des obligations de Safe Software en matière de violation.

- (a) Safe Software vous défendra et vous indemniserà dans le cadre de toute action intentée contre vous, dans la mesure où elle est fondée sur une réclamation selon laquelle le Logiciel ou le Matériel connexe enfreint un droit d'auteur, un brevet, une marque déposée ou tout autre droit de propriété intellectuelle d'un tiers, à condition que :
 - (i) Safe Software soit informée par écrit de la réclamation dans les plus brefs délais;
 - (ii) vous fournissiez à Safe Software l'assistance, les renseignements et l'autorité nécessaires pour négocier et régler la réclamation;
 - (iii) ladite réclamation ne résulte pas de l'utilisation d'une version obsolète ou modifiée du Logiciel si une telle contrefaçon aurait pu être évitée en utilisant la version actuelle ou non modifiée du Logiciel;
 - (iv) ladite réclamation ne résulte pas de l'utilisation, du fonctionnement ou de l'association du Logiciel avec des programmes, des données, des équipements ou des matériaux non fournis par Safe Software si une telle contrefaçon aurait pu être évitée en utilisant le Logiciel sans ces programmes, données, équipements ou matériaux.
- (b) Si le Logiciel devient ou est susceptible de devenir, selon Safe Software, l'objet d'une telle réclamation pour contrefaçon, vous autoriserez Safe Software, à sa discrétion et à ses frais, à :
 - (i) vous accorder le droit de continuer à utiliser le Logiciel;
 - (ii) remplacer ou modifier tout ou partie du Logiciel afin qu'il ne constitue pas une contrefaçon.

- (c) (c) Si, de l'avis raisonnable de Safe Software, aucun de ces recours énoncés ci-dessus n'est disponible ou pratique, Safe Software peut résilier ce Contrat et vous rembourser les frais que vous avez payés à Safe Software au cours des 12 derniers mois.

18. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ. AUCUNE DES PARTIES NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, PARTICULIERS, CONSÉCUTIFS, PUNITIFS OU EXEMPLAIRES OU DES PERTES DE PROFITS, DE RECETTES, DE DONNÉES OU DE POSSIBILITÉS D'AFFAIRES DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE LA PERFORMANCE DU LOGICIEL ET DU MATÉRIEL ASSOCIÉ, QUE CES PERTES OU DOMMAGES SOIENT RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLES OU NON. SAUF INTERDICTION PAR LA LOI, EN AUCUN CAS SAFE SOFTWARE NE SERA RESPONSABLE, QUE CE SOIT EN DOMMAGES-INTÉRÊTS OU AUTREMENT, POUR UN MONTANT SUPÉRIEUR À CELUI QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE LOGICIEL AU COURS DES DERNIERS 12 MOIS. Les parties conviennent que Safe Software a fixé ses tarifs et a conclu la présente Convention en se fondant sur les avis de non-responsabilité et les limitations énoncées aux présentes et qu'ils reflètent une répartition des risques entre les parties et constituent une base essentielle de la négociation entre les parties.

19. Aucune renonciation implicite. Tout manquement ou retard de Safe Software dans l'application de tout droit ou recours aux termes de la présente Convention ne constitue en aucun cas une renonciation à toute condition de la présente Convention ou à toute violation ultérieure de celle-ci.

20. Ordre de priorité. Les conditions de la présente Convention remplacent les conditions de tout bon de commande ou autre document que vous remettez à Safe Software. La présente Convention peut être modifiée uniquement au moyen d'un avenant écrit signé par les deux parties.

21. Langue. Des traductions en français et dans d'autres langues de la présente Convention sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.safe.com/legal/fme-sla-translations/>. En cas de conflit entre les versions anglaise et non anglaise, la version en langue anglaise prévaudra.

22. Loi applicable. Les lois de la province de la Colombie-Britannique, au Canada, régissent la présente Convention. Tout différend doit être résolu par arbitrage ou un tribunal compétent en Colombie-Britannique, au Canada.

23. Validité. Si une clause de la présente Convention est jugée inapplicable ou invalide par un tribunal compétent, cette clause sera interprétée de manière à atteindre au mieux ses objectifs et les autres clauses de la présente Convention resteront valides.

24. Aucun autre droit n'est accordé. Sauf indication expresse, aucun autre droit ni aucune autre licence ne sont accordés aux termes de la présente Convention.

ANNEXE I – CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES :

Les conditions supplémentaires suivantes peuvent s'appliquer à certains types de licences. En cas de conflit entre les présentes conditions supplémentaires et les conditions antérieures de la présente Convention, ces conditions supplémentaires s'appliquent.

- A. SI VOUS COCHEZ LA CASE « OUI » POUR INSTALLER LA SDK PENDANT L'INSTALLATION, le présent paragraphe s'applique également à votre utilisation du Logiciel et du Matériel connexe. Vous pouvez utiliser la SDK uniquement pour concevoir, développer et tester des applications qui sont connectées au Logiciel, et à aucune autre fin. Vous reconnaissez que vous êtes le seul responsable de toutes les applications créées à l'aide de la SDK.
- B. SI LE LOGICIEL EST CONCÉDÉ SOUS UNE LICENCE D'ÉVALUATION, le présent paragraphe s'applique également à votre utilisation du Logiciel et du Matériel connexe. La durée de ces licences sera limitée. Les logiciels concédés sous une licence d'essai ou d'évaluation ne peuvent être utilisés à des fins de production et doivent être utilisés uniquement à des fins d'évaluation, de démonstration, de démonstration de faisabilité, de prototype et d'autoapprentissage.
- C. SI LE LOGICIEL EST CONCÉDÉ SOUS UNE LICENCE D'EXTENSION DE TRAVAIL, ce paragraphe s'applique également à votre utilisation du Logiciel. La durée de ces licences sera limitée. Vous devez disposer d'une licence de production payante du Logiciel avec maintenance active pour être éligible à une licence d'extension de travail. Les licences d'extension de travail sont destinées uniquement à l'apprentissage, à l'évaluation et à des fins expérimentales. Vous ne pouvez pas utiliser une licence d'extension de travail pour une utilisation en production, y compris, mais sans s'y limiter, l'exécution

de flux de travail de production, le test de flux de travail de production, ou la création de flux de travail qui seront exécutés dans un environnement de production.

- D. SI LE LOGICIEL EST CONCÉDÉ SOUS UNE LICENCE HUMANITAIRE DE RECHERCHE OU À BUT NON LUCRATIF, le présent paragraphe s'applique également à votre utilisation du Logiciel et du Matériel connexe. La durée de ces licences sera limitée. Les logiciels concédés sous ces licences ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins commerciales et doivent être utilisés uniquement dans le cadre des projets approuvés par Safe Software au cours du processus de demande.
- E. SI LE LOGICIEL EST CONCÉDÉ SOUS UNE LICENCE ÉTUDIANT, INSTRUCTEUR, FORMATION OU TOUTE AUTRE LICENCE PÉDAGOGIQUE, le présent paragraphe s'applique également à votre utilisation du Logiciel et du Matériel connexe. La durée de ces licences sera limitée. Les logiciels concédés sous ces licences ne peuvent être utilisés à des fins de production ou commerciales et doivent être utilisés uniquement à des fins de formation, de démonstration et d'éducation.
- F. SI LE LOGICIEL EST CONCÉDÉ SOUS UNE LICENCE DE JEUNE DIPLÔMÉ (« Licence Grad »), le présent paragraphe s'applique également à votre utilisation du Logiciel et du Matériel connexe. La durée des Licences Grad sera limitée. Les Licences Grad peuvent être utilisées sur votre lieu de travail à des fins de production ou d'utilisation commerciale au profit de votre employeur, à condition que la Licence Grad ne soit utilisée que par vous en tant qu'utilisateur désigné et titulaire.
- G. SI LE LOGICIEL EST CONCÉDÉ SOUS UNE LICENCE DE DÉMONSTRATION, le présent paragraphe s'applique également à votre utilisation du Logiciel et du Matériel connexe. La durée des licences de démonstration sera limitée. Les logiciels concédés sous une licence de démonstration ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins de production ou pour fournir des services payants à des tiers. Les licences de démonstration doivent être utilisées uniquement à des fins de démonstration, d'évaluation, de formation, d'apprentissage interne, de démonstration de faisabilité et de prototype. Des droits d'utilisation supplémentaires peuvent être convenus entre les parties dans le cadre d'un accord signé.
- H. SI CE LOGICIEL OU UN COMPOSANT DU LOGICIEL EST IDENTIFIÉ PAR LA MENTION « BÊTA », « PRÉVISUALISATION TECHNIQUE » OU « VERSION D'ÉVALUATION », le présent paragraphe s'applique également à votre utilisation du Logiciel et du Matériel connexe. Les versions bêta, de prévisualisation technique et d'évaluation du Logiciel, ou des composants du Logiciel, sont considérées comme des versions préliminaires du Logiciel et, en tant que telles, peuvent contenir des défauts et des erreurs. Vous acceptez tous les risques liés à l'utilisation de ces versions du Logiciel, que ces risques soient prévisibles ou raisonnables ou non.
- I. SI VOUS TÉLÉCHARGEZ ET INSTALLEZ DU CONTENU À PARTIR DE LA PLATEFORME FME POUR L'UTILISER AVEC LE LOGICIEL, le présent paragraphe s'applique également. Des tiers peuvent fournir du contenu à la plateforme FME, et ce contenu tiers n'est pas testé, vérifié ou pris en charge par Safe Software. Vous acceptez tous les risques liés au téléchargement et à l'utilisation du contenu de la plateforme FME, que ces risques soient ou non prévisibles ou raisonnables.
- J. DROITS RESTREINTS DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS : si le Logiciel et le Matériel connexe sont acquis directement ou indirectement pour le compte d'une unité ou d'une agence du gouvernement des États-Unis, le présent paragraphe s'applique. Le Logiciel et le Matériel connexe sont des articles commerciaux, développés à partir de fonds privés et constituent des secrets commerciaux de Safe Software. Vous acceptez que le Logiciel et le Matériel connexe soient concédés sous licence avec des droits restreints conformément aux conditions de la présente Convention en vertu des sous-parties 12.211/12.212 du Federal Acquisition Regulation (FAR) ou de la sous-partie 227.7202 du Defense Federal Acquisition Regulation Supplement (DFARS), ou de toute disposition ultérieure.